



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 AVRIL 2016

L'an deux mil seize, le huit avril, à 20h30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la Présidence de Madame Martine SOREL, Maire

•**Personnes présentes** : MM. Martine SOREL, Maire, Philippe BOUILLETTE, Jean-Jacques SCHREIBER Adjoints, Sylvie LEFRANCOIS, Jean-Joël GIL, Brice GRELLIER, Stéphane FRANCON, Guy FOURNIER, Madame Céline ASBROUCQ, Marie-Thérèse HERBINIER, Brice GRELLIER

•**Personne excusée** : Monsieur Jean SUZÉ

•**Secrétaire de séance** : Monsieur Brice GRELLIER

Délibération 4 taxes

Compte tenu de l'excédent substantiel sur le budget communal 2015, Madame le Maire propose au Conseil de ne pas augmenter les 4 taxes habitation, foncière bâti, non bâti, et cotisation foncière des entreprises.

Décision adoptée à l'unanimité des présents.

Pour mémoire taux maintenus depuis 2012 à :

Taxe habitation	14.48%
Taxe foncière bâtie	14.68%
Taxe foncière non bâti	64.16%
Cotisation foncière des entreprises	24.93%

Délibération approbation BP M14

Monsieur Philippe BOUILLETTE, Adjoint au Maire aux finances, fait lecture des affectations du Budget Primitif 2016 de la Commune

Fonctionnement	
Dépenses	695 311.26 €
Recettes	695 311.26 €
Investissement	
Dépenses	296 842.29 €
Recettes	296 842.29 €
Total du Budget	992 153.55 €

Après en avoir délibéré, le Conseil adopte à l'unanimité le BP 2016 de la commune avec report de l'excédent antérieur de fonctionnement de 369 707.01 euros au compte 002 Excédent antérieur reporté, et décide d'affecter la somme de 121 139.02 euros au compte 021 Virement de la section de fonctionnement et 56 642.29 euros aux comptes 001 Solde d'exécution d'investissement reporté et 1068 Excédent de fonctionnement.

Délibération surtaxe communale eau

Madame le Maire fait part au Conseil qu'il n'est pas nécessaire d'augmenter la surtaxe communale de l'eau. Le budget M49 ayant suffisamment de crédits pour faire face aux dépenses.

Le Conseil après en avoir délibéré AUTORISE le Maire à ne pas augmenter la surtaxe de l'eau pour l'année 2016.

Approbation du Compte de Gestion Caisse Des Écoles

Madame le Maire informe le Conseil que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2015 a été réalisée par le Receveur et que le Compte de Gestion établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif de la Caisse des Ecoles.

Après en avoir délibéré le Conseil adopte ce Compte de Gestion à l'unanimité.

Approbation du Compte Administratif Caisse des Ecoles

Le Compte Administratif 2015 présenté par Monsieur Philippe BOUILLETTE se présente comme suit :

Fonctionnement	
Recettes	91.26 €
Dépenses	90.21 €
Excédent	1.05 €

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve ce Compte Administratif 2015.

Approbation du BP 2016 CDE

Monsieur Philippe BOUILLETTE, Adjoint au Maire aux finances, fait lecture des affectations du Budget Primitif 2016 de la CDE

Fonctionnement	
Dépenses	1.05 €
Recettes	1.05 €
Total du Budget	2.10 €

Après en avoir délibéré, le Conseil adopte à l'unanimité le BP 2016 de la CDE avec report de l'excédent antérieur de fonctionnement de 1.05 euros au compte 002 Excédent antérieur reporté, et décide d'affecter la somme de 1.05 au 1068 Excédent de fonctionnement.

Délibération : Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal et Interdépartemental d'Alimentation des Eaux de Bray-et-Lû

Madame le Maire informe le Conseil que suite à l'adhésion de la commune au Syndicat il y a lieu de désigner 2 délégués afin de représenter la commune.

Après délibération, sont désignés délégués titulaires : Martine SOREL et Philippe BOUILLETTE.

Tranches conditionnelles PLU

Nous demanderons au bureau d'étude la teneur des tranches conditionnelles lors de la réunion du 21 avril, il est proposé de reporter ce point au prochain conseil du 29 avril.

Délibération : Demande de subvention de l'association ODYSSEE

Madame le Maire fait lecture d'un courrier de demande de subvention de l'association ODYSSEE dont l'objectif est l'accompagnement et le maintien à domicile de patients atteints de maladies graves évolutives ou chroniques, il a été décidé à l'unanimité de verser une subvention de 100 euros. (1 habitant est concerné)

Point sur les commissions

- Animation : Monsieur Guy FOURNIER fait le compte rendu de la matinée chasse aux œufs qui fut comme l'an passé un franc succès ; il a rappelé la réunion d'information et d'inscription des Eptolympiades du samedi 09 avril.

Questions diverses

Il n'y pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15.

La date du prochain Conseil est fixée au vendredi 29 avril 2016 à 20h.